



MAIRIE D'ALVIGNAC-les-EAUX

Rue de la Mairie

46500 ALVIGNAC-les-EAUX

Tél. : 05.65.33.60.62 Fax : 05.65.33.18.99

Courriel : mairie@alvignac.fr Site : <http://www.alvignac.fr>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MARS 2019**

Nombre de membres du

Conseil Municipal:

En exercice : 14

Présents : 11

Représentés :

Votants : 11

Délibération n° 2019.20

L'an deux mille dix neuf et le vingt-huit mars à 20h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'ALVIGNAC-les-EAUX, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances sous la présidence de M. Alfred Mathieu Terlizzi, Maire.

Présents : MM. Alfred Mathieu Terlizzi , Daniel Lagarrigue, , Olivier Faure, Philippe Kerninon, Jean-Michel Cancès, Karl Campdorras-Ragon,

Mmes Edith Branche, Isabelle Livi, Séverine Martignac, Anne Giethlen, Isabelle Cépède-Lascoste

Représentés :

Secrétaire de séance : Philippe Kerninon

Date de convocation : 21 mars 2019

OBJET : MOTION DE L'ASSOCIATION « NOUS VOULONS DES COQUELICOTS »

Attendu que :

Il arrive qu'un homme fasse fausse route. De même, une société peut se tromper de direction. L'aventure industrielle des pesticides a commencé dans l'euphorie en 1945. Il semblait alors que l'on avait découvert des produits miraculeux, qui allaient régler de nombreux problèmes restés sans solution. Nous aurions tous été enthousiastes devant ces merveilles.

70 années ont passé. Désormais, des centaines d'études parues dans les plus grandes revues scientifiques montrent que les pesticides sont un grand danger pour la santé humaine et tant d'auxiliaires de nos activités, comme les abeilles, qui pollinisent gratuitement une part de nos plantes alimentaires.

Il ne s'agit pas de montrer du doigt qui que ce soit. Nos paysans ont cru bien faire, mais désormais une course contre la montre est lancée, car le tiers de nos oiseaux – ce n'est qu'un exemple – ont disparu en seulement 15 ans, selon des travaux du CNRS et du Museum. Ou nous saurons arrêter cette machine qui n'obéit plus aux intérêts humains, ou nous en serons, nous et nos enfants, les victimes directes. Dans le domaine des pesticides, il n'y a jamais de fin. Le DDT a été interdit en 1972, et aussitôt remplacé par d'autres molécules. Le chlordécone a dévasté les Antilles, les néonicotinoïdes les ruchers, les fongicides SDHI sont omniprésents et angoissants, le glyphosate est un poison universel.

Notre passé séculaire montre qu'il est nécessaire à la société, de temps à autre, de réussir un sursaut qui la rend tout entière meilleure.

Le Conseil municipal d'ALVIGNAC, à l'unanimité, témoigne de son inquiétude et assure qu'il est conscient de ses devoirs par rapport à ses administrés.

Décide, d'être du bon côté de l'Histoire et de la vie car il n'est pas trop tard pour explorer ensemble de nouvelles voies.

Rejoint l'Appel des coquelicots, qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Cette motion est prise à l'unanimité.

ALVIGNAC, le 2 avril 2019

Le Maire,

Alfred Mathieu TERLIZZI



Acte rendu exécutoire après envoi en sous-préfecture sous forme dématérialisée le - 4 AVR. 2019
dépôt en sous-préfecture le - 4 AVR. 2019 , et publication le - 4 AVR. 2019